

**EHPAD LES MYRTILLES**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**  
**Du Vendredi 1<sup>er</sup> Avril 2016 à 14H00**

Représentants des Familles : Mme MICHEL P. – M RIOU F.

Représentants du Conseil d'Administration : Mme DIOT J. –Mme PHILIPPOT J.

Représentants des Résidents : Mme BURINE R. – M LACROIX J.

Représentants du Personnel : Mme BOUVIER M-C. – Mme MALET A.

Participants : Mme BAY A. - M CHAVE L. – Mme DE ROSSI J. – Mme DUMAS C. (secrétaire de séance) – M HERDT H. - Mme IAPTEFF M.

Excusés : Mme BARRAS B. (Représentante des Familles) – Mme LALLIER M-J. (Représentante du Personnel) – Mme LOULIER S. (Représentante du Conseil d'Administration) – M BORDIGONI J. - Mme VEY M. (Représentants des Résidents)



Monsieur Le Directeur commence la séance en rendant hommage à M. ARNAUD Max, représentant des Résidents et vice-président du CVS depuis le 24 mars 2015, qui nous a quitté le 16 mars 2016.

**1) Démission de Mme BARRAS Béatrice du Conseil de la Vie Sociale**

Mme BARRAS avait été élue représentante des Familles et vice-présidente aux élections du mois de mars 2015. Suite au décès de sa maman Mme JOUANNAUD Magali, elle ne souhaite plus tenir ce rôle et préfère laisser sa place à une autre personne pouvant représenter les familles.

Monsieur le Directeur rappelle que les membres du Conseil de la Vie Sociale sont élus pour une durée de mandat de 3 ans. Il propose donc aux membres de faire un appel à candidature auprès des familles, les représentants du CVS valident cette proposition.

**Les personnes souhaitant être représentant des familles au Conseil de la Vie Sociale sont priées de transmettre un courrier de candidature à l'attention de Monsieur Le Directeur.**

**2) Point sur les travaux de restructuration et d'extension**

Les travaux de restructuration et d'extension de l'EHPAD Les Myrtilles ont débuté il y a maintenant 3 ans. Tout d'abord, la phase 1 avec la construction de l'extension (bâtiment A et une partie du bâtiment B). Ensuite, la restructuration du bâtiment C avec la phase 2 qui s'est achevée au mois de novembre 2015.

Aujourd'hui, c'est la phase 3 qui se termine avec le bâtiment D, restructuré sur 3 niveaux. La réception est prévue pour la fin du mois d'avril 2016 par la validation de la commission de sécurité.

Pour finir, la phase 4 (actuellement en consultation avec de nouveaux marchés publics), qui débutera au mois de Juin 2016 (bâtiment E). Pour rappel, le niveau -1 est occupé par le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés), ouvert depuis le mois de septembre 2015. Il reste donc les niveaux 0 et +1 à restructurer, avec la création d'une extension afin de maintenir le nombre de chambres à 83. Le parc extérieur va également subir un rafraîchissement. La durée des travaux est estimée à 12 mois.

### 3) Emménagement du Bâtiment D

Cette séance consiste notamment à présenter et soumettre au vote du Conseil de la Vie Sociale l'approbation du déménagement vers le bâtiment D fraîchement restructuré. Le déménagement des résidents concernés se déroulera sous réserve de l'avis favorable de la commission de sécurité, les 9 et 10 Mai 2016.

Ce sont 12 chambres qui vont être mises en service :

- NIVEAU -1 : 3 chambres + 1 chambre Bâtiment C (accès par le bâtiment D)
- NIVEAU 0 : 4 chambres
- NIVEAU +1 : 4 chambres

Monsieur Le Directeur précise que certains résidents sont prioritaires, notamment ceux en chambres doubles et, en premier lieu, les résidents qui ont été placés en chambre double, dans le bâtiment C. En effet, ces chambres sont restructurées donc moins spacieuses et moins pratiques que celles de l'extension (Bâtiment A et B).

Le choix quant à la répartition des résidents a été établi à partir du critère Médical, c'est-à-dire la qualité Physique et Psychologique du résident. La proposition d'affectation par chambre est issue d'un travail pluridisciplinaire entre le médecin coordonnateur, l'infirmière coordinatrice et le directeur.

Après présentation de la liste des résidents établie à ce jour, le Conseil de la Vie Sociale valide la proposition.

Suite à l'avis favorable de l'ensemble du Conseil, les familles et résidents concernés par ce déménagement seront avertis prochainement par courrier.

### 4) Actualisation du Contrat de Séjour

L'EHPAD Les Myrtilles c'est transformé et modernisé depuis ces dernières années. Le contrat de séjour a besoin d'être actualisé en vue de répondre aux besoins actuels. Les modifications apportées concernent:

- **La personne de confiance** : si la situation le nécessite, l'établissement doit savoir qui est l'interlocuteur privilégié (membre de la famille ou de l'entourage)
- **Le droit à l'image** : toute utilisation d'image dans le cadre de publicité ou sur le site internet nécessite une autorisation.

- **Le PASA** : la prise en charge d'un résident au sein du PASA requière l'approbation du résident ou de son représentant par la signature d'un avenant au contrat de séjour décrivant les règles régissant le fonctionnement spécifique du service.

L'ensemble du Conseil de la Vie Sociale valide les éléments ajoutés au présent contrat de séjour. Ces modifications donneront lieu à une actualisation des contrats en cours.

## 5) Projet d'animation

Actuellement, une animatrice à temps plein assure l'animation pour les 83 résidents. Un budget est octroyé chaque année permettant de mettre en place les activités actées en commission animation.

Pour l'année 2016, le projet d'animation est ponctué par des sorties, des partenariats, des ateliers.

### a) Sortie Piscine

En lien avec l'EHPAD de Marcols Les Eaux, un après-midi par mois au cours des mois (avril, mai, juin, septembre et octobre), 6 résidents accompagnés d'un aide-soignant profiteront des Thermes de Vals Les Bains. Le transport et l'entrée sont pris en charge par l'EHPAD.

### b) Rencontre inter-maison de retraite

C'est un groupement de 8 maisons de retraite (soit 70 à 80 résidents) de la région qui organisent et partagent des activités, se sont des échanges entre résidents et animateurs. Suite au succès des rencontres sur l'année 2015, les Myrtilles renouvellent leur partenariat en 2016, les sorties prévues sont les suivantes :

- Le mardi 31 mai au Château La Chèze, au Cheylard
- Le mercredi 22 juin à Alboussière
- Le vendredi 9 septembre à Labatie d'Andaure

### c) Voyage avec le réseau des maisons de retraite

Pour 2017, l'animatrice est en lien avec d'autres animateurs afin d'organiser un voyage à la mer. Il existe des structures spécialisées pour accueillir des personnes âgées et handicapées : pour un séjour de 5 nuits le tarif est d'environ 200.00€ par participant (tout compris).

### d) Potager

A la demande des résidents et à l'arrivée des beaux jours, des ateliers jardinage vont être mise en place. Afin que tous les résidents puissent participer, l'animatrice réfléchit actuellement à l'achat ou la fabrication de bacs en hauteur permettant aux personnes en fauteuils roulants de jardiner. Ils seront placés à proximité de la salle d'animation dans le but de faciliter l'accès aux résidents pour l'entretien des plantations en toute autonomie.

**L'animatrice fait appel aux familles pour des dons de graines ou de plans qu'ils pourraient avoir en trop. N'hésitez pas à prendre contact avec Morgane.**

#### e) Bibliothèque

Tous les 15 jours, les bénévoles de la bibliothèque de Saint-Pierre-ville animent un après-midi avec de la lecture et parfois en musique, sur différents thèmes. A cette occasion, le Printemps des Poètes s'invite à l'EHPAD le Jeudi 7 Avril, ouvert à tous (familles et personnes de l'extérieur).

Au cours de la saison estivale, une soirée sera également proposée.

#### f) Lous Aires

Lous Aires est le journal interne (trimestriel) conçu par les résidents avec l'aide de Morgane. Les résidents apprécient cette activité. C'est l'opportunité pour eux de parler de leurs souvenirs et du quotidien aux Myrtilles. Le journal est distribué aux résidents, les familles peuvent le trouver à l'accueil ainsi que sur le site internet des Myrtilles.

([www.les-myrtilles.com](http://www.les-myrtilles.com))

#### g) Repas à thèmes

Afin de dynamiser les repas, l'animatrice, en collaboration avec le service cuisine, va organiser tous les 2 mois des repas animés et décorés autour d'une thématique. Le coût du repas sera déterminant dans le choix du menu.

#### h) Le festival de l'eau et de la biodiversité

Le syndicat mixte Eyrieux Clair organise à Saint-Pierre-ville un festival de l'eau et de la biodiversité le samedi 21 mai 2016, au camping le Pré Coulet. L'EHPAD a été sollicité par les organisateurs pour participer à cette journée. Les résidents vont confectionner des tartes aux pommes qui seront vendues par l'Association des Parents et Amis d'élèves de l'école Publique. L'animatrice proposera également aux résidents qui le souhaitent de se rendre sur place.

#### i) L'Ardéchoise

Comme chaque année, la course cycliste traverse le bourg de Saint-Pierre-ville. Les résidents vont aider à la fabrication de fleur en papier pour la décoration du village. Ils pourront également, s'ils le souhaitent, profiter des festivités sur la Place du Clos, accompagné de Morgane.

#### j) Formation de l'animatrice

Morgane ne possède pas de formation spécifique au métier d'animateur en gérontologie. Le Directeur a souhaité qu'elle participe à plusieurs formations au cours de l'année 2016 afin de répondre à ce manque. L'animatrice sera donc absente pendant une vingtaine de jours répartis sur l'année 2016.

Afin de pallier ces absences, Odile (Secrétaire) et les aides-soignants proposeront des activités. Des animations seront programmées en fonction des emplois du temps et la charge de travail de chacun.

## 6) Informations diverses

L'EHPAD les Myrtilles avait pris l'habitude d'organiser sa traditionnelle fête des familles au mois de juin. Depuis le début des travaux de restructuration, ce rendez-vous doit être adapté aux contraintes techniques et de chantier. Cette année encore, la programmation d'une telle journée n'est pas envisageable.

Cependant Monsieur Le Directeur envisage de planifier une journée porte ouverte ou une après-midi familiale.

La séance est levée à 15H15

Pour le Conseil de la Vie Sociale  
Henry HERDT  
Directeur



EHPAD LES MYRTILLES  
LE DIRECTEUR  
HENRY HERDT  
07190 SAINT-PIERREVILLE